

Nouvel Accompagnement pour la Création et la Reprise d'Entreprise (NACRE)



Bénéficiaires

Mis en place en mars 2009 par le ministère de l'Économie, de l'industrie et de l'emploi, en partenariat avec la Caisse des dépôts et consignations, Nacre, Nouvel Accompagnement pour la Création et la Reprise d'Entreprise, est destiné essentiellement aux demandeurs d'emploi et aux bénéficiaires de minima sociaux.

Objectifs

Le dispositif Nacre permet un suivi personnalisé grâce à l'appui de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région Bourgogne (CMARB), labellisée Nacre et ayant passé une convention avec l'État et la Caisse des dépôts.

Montant et caractéristiques

La CMARB intervient dès le montage du projet et jusqu'à 3 ans après la création ou reprise de l'entreprise.

L'accompagnement se déroule en trois phases, de l'élaboration du projet au choix du mode de financement adapté, dont le prêt à taux zéro Nacre, qui doit être couplé obligatoirement à un prêt bancaire complémentaire :

- Phase un, le montage du dossier est assurée par les chargés de développement économique.
- Phase deux, la «bancaisation» est assurée par les professionnels du financement.
- Phase trois, le suivi post installation est assuré par les chargés de développement économique.

L'accompagnement Nacre est financé par l'État, conformément à l'article L5141-5 du code du travail. Le financement, la labellisation et le conventionnement des opérateurs font l'objet de la circulaire DGEFP n° 2008-20 du 4 décembre 2008.

Le dispositif est compatible avec le statut d'auto-entrepreneur et avec d'autres aides à la création, dont l'Accre, l'aide aux chômeurs créateurs ou repreneurs d'entreprise.



**Chambres de Métiers
et de l'Artisanat**

Région
Bourgogne

En savoir plus : Les sections de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de région Bourgogne

Section Côte-d'Or

65-69 rue Daubenton - BP 37451
21074 DIJON Cedex
Tél. : 03.80.63.13.53
Fax : 03.80.36.27.87
Mail : accueil@cma-21.fr

Section Nièvre

18 rue Albert 1er - BP 40
58027 NEVERS Cedex
Tél. : 03.86.71.80.60
Fax : 03.86.59.05.45
Mail : contact@cma58.fr

Section Saône et Loire

185 av. Boucicaut - BP 10052
71103 CHALON/SAÔNE Cedex
Tél. : 03.85.41.14.41
Fax : 03.85.41.42.41
Mail : cma71@cma71.fr

Section Yonne

56-58 r. du Moulin du Président - BP 337
89005 AUXERRE Cedex
Tél. : 03 86 42 05 89
Fax : 03 86 52 34 95
Mail : accueil@artisanat-yonne.com